• Qu'est ce qu'un contrôleur technique ?

- Contribue à la prévention des différents aléas techniques susceptibles d'être rencontrés;
- Donne son avis au Maître d'Ouvrage sur les potentiels problèmes d'ordre technique, dans le cadre du contrat qui le lie à celui-ci ;
- Activité de contrôle technique est soumise à agrément.
- Obligatoire pour certaines typologie de bâtiments.
- Les missions de CT obligatoire : L (Solidité) et S (Sécurité)
- La méthodologie de la mission de contrôle technique selon la NF P 03-100 exige un référentiel ;

© OPALIS

• Le Socle des techniques courantes

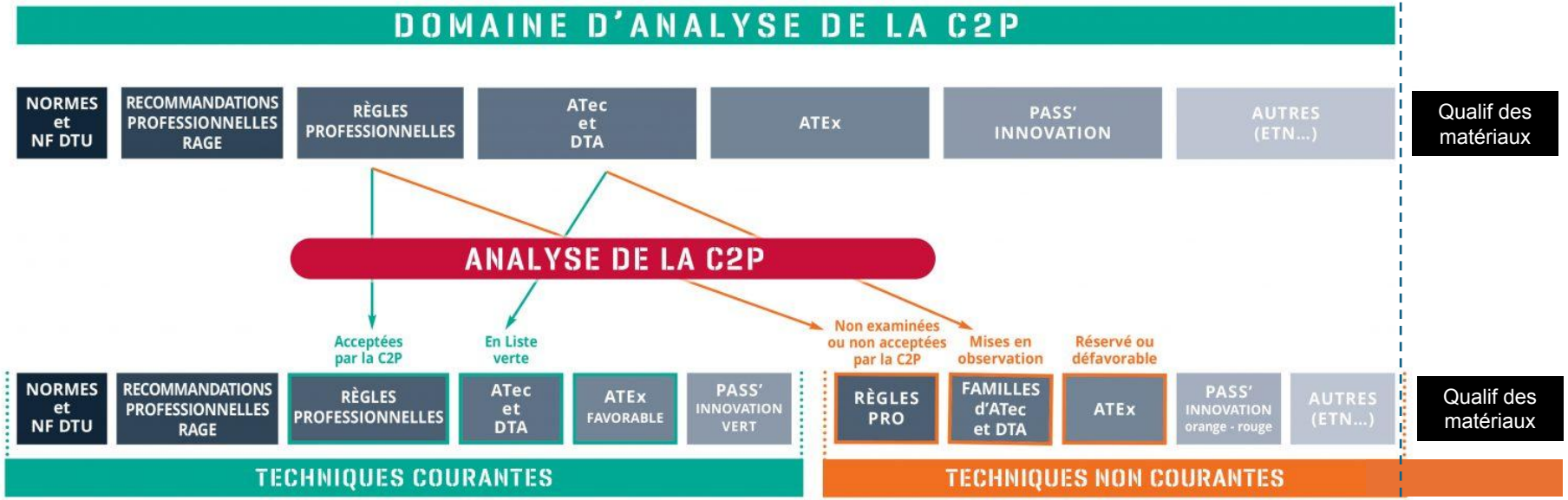

© OPALIS

- CHAINE DES RESPONSABILITÉS

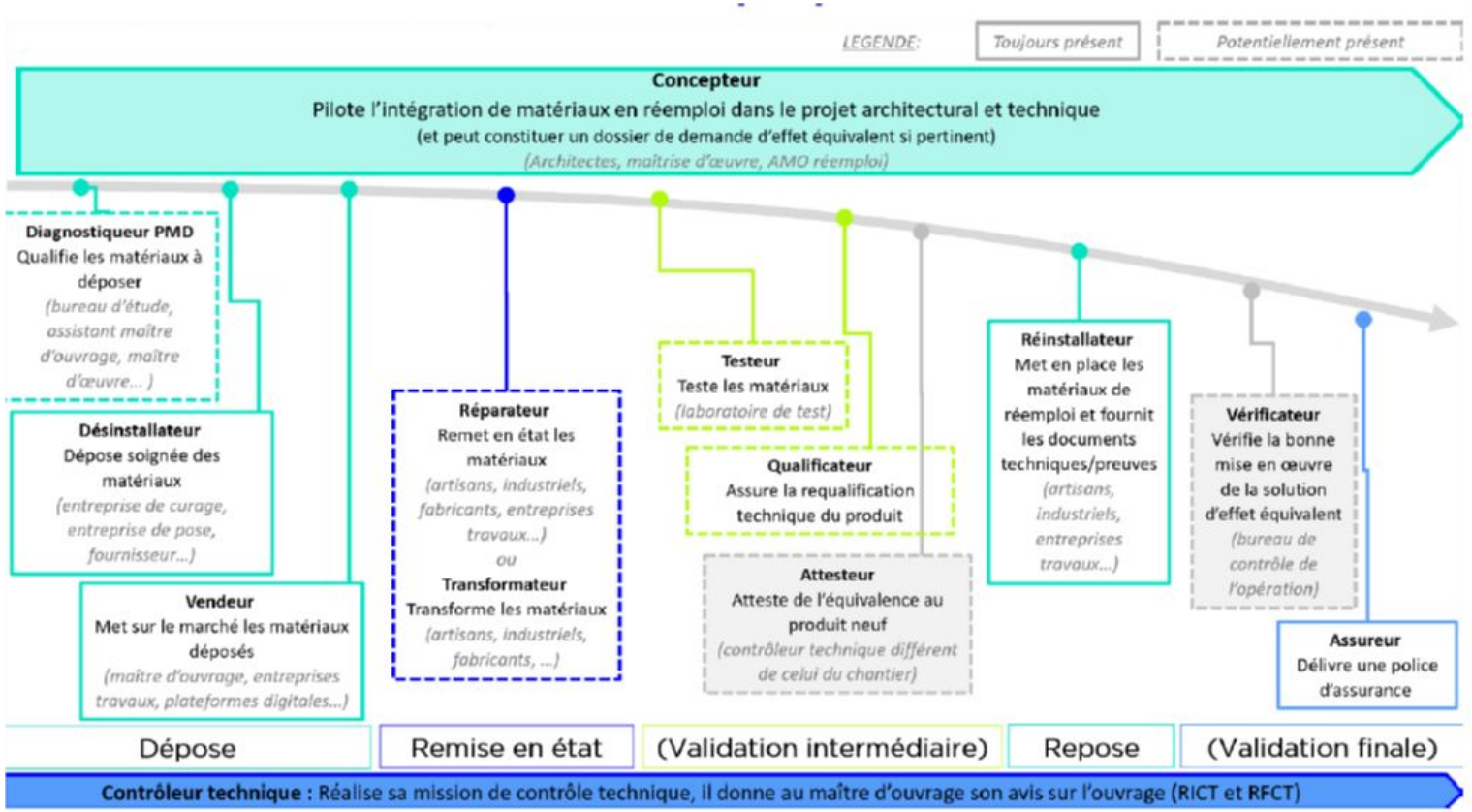

© OPALIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME

RÉGION NORMANDIE

RÉEMPLOI
BÂTIMENT · NORMANDIE

UN INTÉRÊT ASSURANTIEL UNIQUE :

- Avoir la certitude que le matériau réemployé disposera des caractéristiques techniques attendues (performance/conformité…) au moment de son incorporation dans l'ouvrage.

LE RÉEMPLOI ATTRIBUT UN NOUVEAU RÔLE :

- Le **Qualificateur Technique Réemploi**, dont le rôle est de confirmer l'aptitude du produit/matériaux au réemploi en préconisant et validant les essais/test/travaux de reconditionnement nécessaires pour le réemploi sur un chantier précis.

- Le Qualificateur Technique Réemploi sera soumis à l'obligation d'assurance de responsabilité décennale.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES :

- Équipements susceptibles de porter atteinte à la sécurité des personnes;
- Produits et matériaux nécessitant de nombreux tests et essais couteux ;
- Matériaux participant au Clos Couvert

OUVERTURE POSSIBLE :

- CSTB Accompagne des filières dans la rédaction de Guide de Bonnes Pratiques (Briques, Plafond suspendus, Tuile de terre cuite, Parquet, Moquette…)
- Travaux du Booster du Réemploi
- Des Règles Professionnelles